



Équipier de Seconde Intervention - Sur simulateur

Programme

INTER : 250 € net / stagiaire

INTRA : Nous consulter

▶ **Personnel concerné :**

Personnels des services techniques ou de maintenance, des services généraux et administratifs, membres des équipes de première intervention et/ou des CHSCT,

▶ **Pré-requis :**

Avoir suivi la formation Équipier de Première Intervention - EPI

Certificat d'aptitude médicale et pouvoir communiquer en français (Parler, lire, écrire)

▶ **Lieu :**

Sur site pour mieux appréhender ses propres risques et mieux s'approprier ses propres équipements.

▶ **Nombre de participants:**

Un minimum de 4 personnes et de 10 personnes maximum.

Durée 1 journée

- ▶ Rôle et place de l'ESI dans l'entreprise
- ▶ Rappel des fondamentaux sur l'incendie
- ▶ Les risques d'explosion
- ▶ Les phénomènes thermiques (flash-over, backdraft, roll-over, BLEVE, UVCE)
- ▶ La marche générale des opérations
- ▶ Les consignes d'intervention de l'équipe ESI
- ▶ La lutte incendie
- ▶ Le permis feu
- ▶ Reconnaissance de l'établissement : emplacement et fonctionnement des moyens de secours, identification des organes de coupure
- ▶ Mise en situation d'intervention d'une équipe ESI
- ▶ Manipulation d'un extincteur sur un simulateur numérique d'incendie
- ▶ Utilisation d'un R.I.A. (Robinet d'Incendie Armé)
- ▶ Dégagement d'urgence
- ▶ Utilisation du R.I.A (Robinet d'Incendie Armé)
- ▶ Feu à l'intérieur d'un local
- ▶ Feu d'hydrocarbures ou de produits chimiques
- ▶ Feu dans une armoire électrique
- ▶ Feu d'engins motorisés

Objectifs

La formation doit permettre d'approfondir les connaissances incendies des EPI et de former les stagiaires à intervention jusqu'à l'arrivée des sapeurs-pompiers.

L'employeur est tenu de mettre en place une organisation dont l'objectif est « que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs » (article R4227-28 du code du travail).

Cette formation répond à cette obligation et tient compte des équipements disponibles dans l'entreprise (ARI, Tuyaux, LDV, lance à mousse...) pour apporter le savoir-faire aux personnes constituant l'équipe ESI.

Les modules

- ▶ **Module théorique (3h30)** : application des méthodes affirmative et démonstrative, interrogative, et applicative
- ▶ **Module pratique (3h30)** : mise en situation d'intervention, exercices pratiques

Moyen d'encadrement

Formateur expert incendie :

- ▶ Professionnel du métier (+20 ans d'expérience)
- ▶ Pédagogue confirmé et reconnu

L'évaluation :

- ▶ **Modalités d'évaluation initiale :**

Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

- ▶ **Modalités d'évaluation finale:**

Une épreuve d'évaluation pratique est réalisée en fin de formation pour vérifier les connaissances acquises.

**La
documentation
remise :**

**Une attestation individuelle de
formation, un memento de formation
reprenant le contenu pédagogique.**